

LA-CNRS-259 *Personnalisation et Changements Sociaux*

22

**LA COOPÉRATION, MOYEN D'INTERSTRUCTURATION
DES INDIVIDUS
ET DES INSTITUTIONS**

LANNEAU, Gaston, Chargé d'enseignement,
L.A. CNRS. 259,
Université Toulouse-Le Mirail.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE-MIRAIL,
Tome XVII, 1981, Fascicule 2, p.7-28.
HOMO XXI

numéro spécial : LA COOPÉRATION

MOTS CLÉS

Associations	Coopératives	Organisation du travail
Attitude coopérative	Entraide	Personnalisation
Changement social	Interstructuration	

RÉSUMÉ

C'est donc lorsqu'il y a exacerbation de la lutte pour la vie, lorsque les règles du jeu économique et social sont perturbées et fonctionnent au profit d'une classe dominante que les producteurs constituent des groupements coopératifs. Ils essaient ainsi de reconquérir une partie au moins de leur autonomie

La petite coopérative dont l'organisation, la gestion et le fonctionnement sont entièrement transparents pour l'ensemble des membres est un lieu d'apprentissage social où les agriculteurs inventent, expérimentent ou adaptent de nouveaux types d'organisation, de relations, de techniques. C'est enfin le lieu où ils prennent conscience du pouvoir de négociation du groupe qu'ils constituent sur les instances administratives, professionnelles, politiques et économiques perçues jusqu'alors comme inaccessibles et inébranlables. La découverte et l'utilisation de ce nouveau pouvoir transforme les coopérateurs qui, de sujets soumis, passifs, persuadés de l'inefficacité de toute participation deviennent les agents de la transformation de leur milieu. La micro coopération peut être alors considérée comme le relais par lequel s'effectue l'interstructuration des coopérateurs et des institutions coopératives... et par delà, des institutions concernant la société globale.

La coopération, moyen d'interstructuration des individus et des institutions

LANNEAU, Gaston,

Les auteurs sont unanimes pour interpréter la coopération comme une tentative de résolution des problèmes économiques et sociaux posés par le triomphe et la croissance du système capitaliste, générateur d'inégalités, d'asservissement, de misère et d'angoisse.

Après Ch. Gide et G. Fauquet, la coopération constitue selon G. Lasserre une réponse sociale à une situation d'exploitation et de détresse due aux conditions de travail imposées par le capitalisme naissant à la classe ouvrière. La concentration des travailleurs dans de grandes entreprises favorise la prise de conscience de leur aliénation et l'émergence d'un projet d'organisation sociale :

"Après avoir cherché en vain un remède à leur sort dans plusieurs directions... les travailleurs comprirent peu à peu qu'un changement profond de l'ordre social était nécessaire et que leur seule arme, puisqu'ils n'avaient pour eux ni l'argent, ni la culture, ni la légalité... résidait dans l'association, grâce à laquelle leur nombre pouvait, de faiblesse, devenir force"¹.

Se fondant sur les deux premières expériences réussies, celle de l'Association Chrétienne des Bijoutiers en Doré, à Paris en 1834, coopérative de production et celle des Equitables Pionniers de Rochdale, première coopérative de consommation qui voit le jour dans les faubourgs de Manchester, il écrit :

"La coopération est donc née dans le même milieu social, à la même époque, de la même misère prolétarienne et de la même oppression, sous l'impulsion du même esprit que le syndicalisme et le socialisme. Elle exprime les mêmes aspirations profondes, la même conception de la vie".

Explication de même type pour H. Desroche : à Manchester c'est le capitalisme dans toute sa sauvagerie qui se développe, engendrant misère et anxiété. Première réponse à ce désarroi, c'est la fuite symbolique dans un ensemble de constructions imaginaires renforçant la solidarité des opprimés dans un rêve utopique ou l'espérance d'un "royaume de justice". À Rochdale les groupes socioreligieux pullulent et

(1) Lasserre, G. *La coopération*, Paris, PUF, Q.S.J. 1959, pp. 8 et 11.

*"dès 1838, l'owénisme local s'était implanté là, secte parmi d'autres sectes. Le "révérend père" fondateur avait en effet déjà donné à son mouvement socialiste l'allure d'une dénomination religieuse : celle des "religionnistes rationnels" vouée à l'avènement du nouveau monde moral conçu en termes explicitement millénaristes"*².

C'est dans ce contexte de misère, d'anxiété et de désarroi que l'on va inventer des raisons d'espérer et élaborer des projets insensés pour transformer la société. Et le projet des tisserands se situe bien dans cette perspective : c'est la stratégie d'une *"communauté matricielle et multifonctionnelle dont la contagion s'étendrait de proche en proche jusqu'à renouveler le tissu social en se substituant à lui"*³.

En ce qui concerne la coopération agricole, P. Houée propose une explication analogue dans ses grandes lignes. Pour comprendre et expliquer le mouvement associationniste français il faut en lire ses aspirations, ses tentatives et ses réalisations à travers le développement de l'agriculture :

*"le Coopératisme Agricole reste fondamentalement un effort d'adaptation des sociétés rurales à la révolution industrielle : comme l'associationnisme ouvrier, mais avec plus d'empirisme encore, le courant communautaire agricole est l'expression de la volonté d'un milieu social de s'organiser pour trouver sa place dans la société moderne"*⁴.

Aux trois grands moments de développement et de restructuration de l'agriculture française correspondront des réponses coopératives originales certes mais toujours chargées de la même fonction : *"réaction d'autodéfense face aux incitations de la société globale et de sa culture"*. Fondamentalement on retrouve à chacun de ces moments, plus ou moins clairement exprimé, un projet social et mieux, *"un projet de civilisation lourd d'aspirations humanistes"*. Comme pour G. Lasserre et H. Desroche, le mouvement coopératif

*"est la contestation des rapports de domination, des tentatives d'asservissement et de multiples formes d'aliénation que peut subir un milieu qui n'est pas au centre de révolution générale; il est la revendication d'une société de participation, d'un type de relations démocratiques entre les personnes comme entre les groupes et les structures d'une même société globale"*⁵.

C'est fondamentalement avec les mêmes grilles d'analyse que nous interpréterons la coopération agricole en précisant que les pratiques associatives seront utilisées par les acteurs sociaux comme autant de moyens d'interstructuration des individus et des institutions. Chaque fois que les activités professionnelles, économiques et sociales sont désorganisées par la classe dominante pour renforcer ses positions et son pouvoir, les agriculteurs, confrontés à ses nouvelles exigences prennent conscience de leur dépendance et essaient de mettre en place des associations qui auront pour fonction d'affirmer leur existence, de renforcer les ré-

² Desroche, H. *Le projet coopératif*, Paris, Editions ouvrières, 1976, pp. 53-54.

³ Desroche, H ib,

⁴ & (5) Houée, P. *Coopération et organisations agricoles françaises*, bibliographie, Paris, Cujas, T. 1, pp. 11 et 24.

seaux de solidarité et d'intervenir en tant que groupes de pression pour transformer en les améliorant, leurs conditions de travail et de vie.

1. LES FONCTIONS DE LA COOPÉRATION

Le mouvement coopératif se développe dans l'agriculture essentiellement au cours de trois périodes caractérisées par la désorganisation des activités qui jus- qu'alors assuraient l'existence de ceux qui les pratiquaient.

C'est en 1864 à Heddendorf, en Rhénanie que le bourgmestre crée la première coopérative de crédit pour libérer les paysans de l'usure. À la fin du siècle dernier les paysans danois sont si fortement concurrencés par les blés américains qu'ils doivent abandonner cette culture et se reconvertir dans d'autres activités. Ils sont nombreux à s'orienter vers l'élevage et la production laitière ; pour maîtriser cette nouvelle activité et pour se placer avantageusement sur le marché qu'il faut contrôler du moins en partie, ils fondent en 1882, à Hjelling, la première coopérative laitière. En France, c'est dans des circonstances identiques de reconversion que la première beurrerie coopérative verra le jour en 1888. Les viticulteurs des Charentes, victimes du phylloxéra, dans l'impossibilité de reconstituer leur vignoble, deviennent éleveurs par nécessité. C'est ensemble qu'ils vont affronter les difficultés de leur apprentissage de producteurs et qu'ils vont affronter le marché. Les viticulteurs du Midi, victimes du même phylloxéra, n'ont pas eu la même possibilité de reconversion ; après des années de misère ils ont réussi à sauver et à reconstituer leur vignoble. Ils sont sur le point de rétablir l'équilibre lorsqu'ils sont menacés dans leur existence par des négociants fraudeurs qui, pour accroître leurs bénéfices, fabriquent eux-mêmes chimiquement un "vin" et par d'autres viticulteurs qui, pour augmenter le volume de leur production et en améliorer la "qualité", pratiquent le "sucrage". Les vigneron du Midi n'arrivent plus à écouler leur vin qui encombre les caves et qu'il faut vider dans les caniveaux pour faire place à la nouvelle récolte. C'est la misère et la révolte du désespoir en 1907. Si dans une certaine mesure on se résignait à l'attaque du phylloxéra en essayant de comprendre le mal pour mieux le combattre, on accepte plus difficilement une crise économique quand on connaît les profiteurs qui ont réussi à désorganiser à leur avantage les règles de fonctionnement de la profession et du marché. C'est sur ces deux fronts que les viticulteurs du Midi vont intervenir : défense de la profession, réorganisation et contrôle du marché. La première coopérative, les "Vignerons Libres de Maraussan", créée dans l'Hérault en 1901 annonce l'essor du mouvement coopératif. Les producteurs déjà spécialisés vont restreindre encore davantage leur rôle en confiant la partie la plus délicate de leurs pratiques professionnelles, la vinification et le stockage à des coopératives. Désormais ce n'est plus le producteur isolé qui fera ses offres aux négociants, c'est la coopérative qui pourra marchander et faire valoir ses exigences. Le marché était régi par des négociants qui imposaient leurs règles, il sera maintenant contrôlé par les coopératives de producteurs qui édictent de nouvelles modalités limitant les spéculations et les fraudes.

La grande crise de 1930 affecte toute l'agriculture mais plus particulièrement les secteurs extrêmement sensibles aux spéculations notamment le secteur céréalière. Ce sont surtout les grosses exploitations depuis longtemps déjà engagées dans l'économie de marché qui sont durement touchées. Certains négociants mettant à profit l'absence de cohésion de la profession réalisent des profits scandaleux. Antérieurement les cours, soumis à la loi de l'offre et de la demande, fluctuaient d'une récolte à l'autre, mais ces fluctuations obéissaient à des règles économiques que producteurs et négociants essayaient d'utiliser à leur profit dans un jeu spéculatif faisant partie de leurs activités professionnelles. La crise désorganise les activités spéculatives des producteurs au profit de certains négociants. Il devient urgent de mettre en place un nouveau système de règles pour "moraliser" le marché et permettre aux producteurs d'y trouver leur compte. C'est dans les années 30 qu'un peu partout en France, l'aristocratie terrienne créera tout un réseau de coopératives de stockage et de commercialisation pour les céréales. L'expérience du succès incitera les agriculteurs à étendre le champ d'activité des coopératives jusqu'à l'ensemble des productions agricoles.

Le troisième grand moment de la coopération agricole se situe dans les années 50, en réponse à la désorganisation des activités consécutives à la motorisation. Le mouvement se généralise rapidement entraînant les paysans dans un nouveau mode de rationalité auquel ils ne sont pas, pour la plupart, préparés. Désormais, il faut rentabiliser au maximum les instruments, équilibrer les charges pour espérer des bénéfices. Pour subsister en tant qu'exploitant agricole il faut connaître les exigences du système économique, accepter entre autres de transformer "les rapports entre les facteurs de production"⁶. Si les capacités de l'exploitation ne permettent pas de disposer personnellement des instruments indispensables pour maximiser la productivité il faut inventer des formes d'association qui rendent possible un équipement aussi économique que rationnel. Fleurissent alors dans les campagnes françaises des groupements coopératifs fondés sur des ententes tacites ou des statuts officiellement déclarés. Grande diversité des formules micro-coopératives permettant à chacun de choisir le type d'association en fonction de sa situation personnelle.

C'est donc lorsqu'il y a exacerbation de la lutte pour la vie, lorsque les règles du jeu économique et social sont perturbées et fonctionnent au profit de certains avec lesquels ils étaient jusqu'alors dans des rapports d'interdépendance, que les producteurs constituent des groupements coopératifs. Il s'agit pour les agriculteurs de réorganiser les activités correspondant à l'exercice de leur métier ou d'intervenir sur le marché en mettant en place des organisations qui en assureront le contrôle à leur profit. Ils s'étaient adaptés à un ensemble d'institutions qui déterminaient d'une part leur place et leur rôle dans la production, dans l'édifice sociale, et d'autre part leurs relations avec leurs semblables et leurs partenaires sociaux. La transformation des règles à leur désavantage les amènent à effectuer des comparaisons sociales géné-

⁶ Jerzy Tepicht, *Marxisme et agriculture, le paysan polonais*, Paris, A. Colin, 1973. Dans l'économie paysanne, le facteur travail est plus important que le facteur capital. Le passage à l'agriculture industrialisée se caractérise par « une substitution croissante du facteur capital au facteur travail, sous forme de tracteurs et d'une multitude de machines » p. 24.

ratrices d'insatisfactions et de projets se proposant de réorganiser le jeu économique et social pour passer de l'état de sujets dominés et dévalorisés à celui de partenaires et d'acteur reconnus et écoutés. Il s'agit alors de voir comment les agriculteurs prenant conscience de leur situation dans une société en voie de changement réorganisent leurs pratiques, empruntent ou inventent de nouvelles formes d'activités et d'organisation pour résoudre certains de leurs problèmes, transforment leur propre milieu, redéfinissent des styles de relations avec l'environnement, donnent aux autres une nouvelle image d'eux-mêmes et ainsi se transforment.

2. UNE TENTATIVE ORIGINALE.

Nous nous référerons aux travaux de Cl. Vienney, un économiste qui se situe dans une perspective pluridisciplinaire originale, pour définir le phénomène coopératif et jeter les bases d'une analyse en termes d'interstructuration⁷. La coopération constitue une réponse des producteurs à la situation qui leur est faite par le capitalisme naissant. Les activités qui étaient les leurs jusqu'à présent, leur mode de vie, les relations qu'ils entretenaient avec les autres par l'intermédiaire de leur travail deviennent totalement inadaptés par rapport à la situation qui leur est imposée. Ils perdent leur statut d'acteur, de partenaire social pour être placés dans une position d'assujettis. Ils étaient parfaitement intégrés dans une "combinaison productive" dont ils connaissaient les fonctions, les objectifs, l'organisation et l'ensemble des éléments. Ils s'étaient adaptés à cette situation et avaient organisé à partir de ses exigences l'ensemble de leurs activités professionnelles, familiales et sociales. Cette combinaison productive est remise en cause par le nouveau mode de production capitaliste auxquels ils ne peuvent que se soumettre au moins provisoirement tout en essayant de mettre en place des solutions qui permettront de maintenir ou de reconquérir une certaine autonomie.

Cl. Vienney précise :

"La formation des organisations coopératives d'origine ouvrière urbaine à partir des années 1830-1840 peut être d'abord expliquée comme réorganisation par des producteurs en train de devenir salariés, des activités correspondant à l'exercice de leur métier et à leur approvisionnement en biens et services nécessaires à leur subsistance perturbée par l'application à l'industrie du mode de production capitaliste... Les organisations coopératives ont été engendrées par une réaction des diverses catégories de producteurs à un même processus de désorganisation et de réorganisation des activités dont ils font partie (comme éléments des combinaisons productives et/ou comme utilisateurs des produits)"⁸.

L'association coopérative est utilisée comme un instrument permettant la réorganisation des conduites individuelles dans un nouveau milieu économique et so-

⁷ Vienney, Cl. Les institutions coopératives comme agents de transformations économiques et sociales. Université Paris 1 et Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1974-1975.

⁸ Vienney, Cl. *op. cit.*, pp. 57, 91.

cial. La fonction se précise lorsque Cl. Vienney caractérise les nouveaux types de rapports sociaux qui s'élaborent à partir des rapports de production :

"Les institutions coopératives (apparaissent) comme des régulateurs de transformations qui permettent à des agents dominés d'adapter leurs activités aux changements rendus nécessaires par la pression des agents "dominants" du système économique et social dont ils font partie"⁹.

Les institutions coopératives ont alors une fonction de désaliénation. Elles permettent aux dominés de négocier, au sein même du système capitaliste leurs conditions d'existence avec les dominants. En ce sens, elles sont dotées de la même finalité que les organisations syndicales de salariés. Elles expriment l'exigence des travailleurs non seulement en ce qui concerne leurs conditions matérielles d'existence mais aussi les conditions sociales ; elles leur permettent d'accéder à des positions d'où ils avaient été exclus. C'est ce que précise Cl. Vienney dans la note introductive de 1975-1976 où apparaît également la notion de régulation :

"Etudier les conditions et les modalités selon lesquelles les agents socio-économiques dominés ou dont les conditions de travail et d'existence sont perturbées créent des institutions qui leur permettent d'accéder à certains des pouvoirs des agents qui les dominent ou les perturbent. C'est toujours en effet la conquête ou la reconquête d'un pouvoir qui est à l'origine des groupements que nous venons de citer et plus particulièrement des pouvoirs de l'entrepreneur ".

Nous sommes ici en présence d'un des aspects atténués de la lutte des classes bien que Vienney ne se réfère pas explicitement à cette notion. La coopération serait dans ce cas un "sous-produit" du capitalisme qu'il ne contesterait pas fondamentalement... ceci permettrait alors de comprendre les contradictions de certaines organisations coopératives, notamment le recours au travail salarié.

Les groupements coopératifs constitueraient l'un des éléments essentiels de la stratégie des producteurs visant à accéder à une plus grande autonomie en élaborant de nouvelles règles de fonctionnement : il s'agirait de réorganiser les conduites individuelles dans un milieu perturbé. Cl. Vienney situe donc la coopération dans une finalité de type adaptatif. Cependant, le modèle d'adaptation auquel il se réfère n'est ni linéaire ni mécaniste ; c'est, en reprenant l'une de ses expressions, un "processus complexe de transformations réciproques". C'est déjà l'amorce d'une analyse en termes d'interstructuration des individus et des institutions :

« Le fonctionnement des coopératives d'agriculteurs dans l'économie dont elles font partie est donc un processus complexe de transformations réciproques :

- des membres par l'entreprise, qui met à la disposition de ceux qui tirent le meilleur parti de ses activités le moyen de se transformer en "entrepreneurs", réaménageant leurs combinaisons productives et accumulant dans leurs exploitations propres de nouveaux moyens de production ;*
- de l'entreprise par ses membres, qui développent ses activités pour valoriser les productions dont ils tirent le meilleur parti¹⁰.*

⁹ Vienney, Cl. *op. cit.* p.92

¹⁰ Vienney, Cl. *op. cit.*, p. 62,

C'est cependant une conception doublement limitée de l'interstructuration. Les coopérateurs se transforment dans les organisations qu'ils créent et utilisent à leur profit mais les transformations se situent essentiellement au niveau du statut et tout au plus à celui du rôle. Nous pourrions montrer qu'elles affectent également la personne à travers toutes ses dimensions : cognitive, sociale et affective. D'autre part Vienney limite l'interstructuration à l'intérieur de l'organisation coopérative. En d'autres termes il n'envisage pas pour les coopérateurs la possibilité de transférer en d'autres lieux, en d'autres activités, en d'autres domaines les conduites expérimentées. Soyons juste : en ce qui concerne l'effet des pratiques coopératives sur la personne, et plus exactement sur les processus de socialisation et de personnalisation c'est un problème qui n'est pas dans l'ordre de ses préoccupations ; en ce qui concerne l'effet sur les autres institutions c'est un problème qui ne pourra être abordé que lorsque sera épuisé celui pour lequel il propose une analyse, les séries de transformations affectant l'entreprise.

D'ailleurs, lorsqu'il déborde le cadre des institutions coopératives il abandonne, du moins en partie, l'idée d'interstructuration : le système coopératif ne peut pas lutter à armes égales contre son adversaire qui le tolère et même le détermine. En d'autres termes le système coopératif n'existe que par rapport à un système capitaliste à la logique duquel il doit s'adapter. La coopération ne peut se développer indépendamment de son environnement. Les institutions coopératives se transforment

"par la mise en concurrence des activités organisées sous forme coopérative avec celles qui résultent des réinvestissements destinés à engendrer de nouveaux profits; elles contraignent les entreprises coopératives à s'adapter à des transformations technologiques qui sont évidemment davantage la conséquence de la logique du système socioéconomique dont elles font partie que de celles de leur système de règles propres."

Nous pensons qu'effectivement le développement de la coopération agricole a été encouragé par le pouvoir non par choix politique mais pour réaliser des objectifs économiques qui dans les circonstances historiques ne pouvaient être atteints au moindre coût que de cette façon. Il s'agissait dans les années 50 d'une part d'ouvrir un marché aux industries françaises productrices de matériel agricole et d'autre part d'accroître la productivité de l'agriculture pour la rendre compétitive au niveau international. L'équipement en CUMA permettait non seulement d'ouvrir immédiatement des débouchés adaptés aux capacités de production de l'industrie mais encore de satisfaire la demande des agriculteurs malgré la limitation des ressources de la grande majorité d'entre eux. En même temps les agriculteurs effectuaient au moindre coût l'apprentissage des techniques modernes, profitaient des avantages du machinisme, ce qui permettait aux petits exploitants de survivre en attendant l'âge de la retraite. Ainsi les groupements coopératifs soumis à la logique du système capitaliste contribuaient à aider la classe dominante à réaliser ses objectifs tout en évitant les risques politiques d'une exacerbation de la concurrence. Cependant, le pouvoir n'est pas victorieux sur tous les plans et les effets observés ne vont pas tous dans le sens des attentes de la classe dominante.

Si Cl. Vienney ne cède pas à l'utopie coopérativiste et reste réaliste dans son analyse, il envisage cependant la possibilité d'une interaction, d'une interférence entre le sous-système coopératif et le système capitaliste :

"Une recherche méthodique des moments où il semble que la détermination des activités des coopératives par les agents qui les forment se retourne en détermination des agents par les activités, qui sont ceux auxquels apparaîtrait le plus clairement l'interaction des règles proprement coopératives et des règles des systèmes socio-économiques dans lesquels elles fonctionnent... Repérer les périodes au cours desquelles apparaissent le plus clairement les interférences entre un système de règles coopératives et les règles des systèmes socio-économiques dont font partie les coopératives observées"¹¹.

Cl. Vienney avait développé un point de vue identique dans un article traitant de "l'animation du développement"¹². Il y définit l'animation comme une mise en relation des fonctions d'élaboration des projets de développement et celle de la formation technique de la population. Il distingue deux conceptions opposées de l'animation, une conception adaptative qui se proposera de conformer les représentations mentales et les structures sociales aux nécessités de l'organisation projetée et une conception inventive dont l'objectif consistera à rendre la population apte à opérer elle-même la projection d'une organisation plus productive. Dans ce dernier cas l'animation s'efforcera de mettre en relation les projets des institutions et ceux de la population, de permettre à cette population de clarifier sa demande de manière à ce qu'elle puisse prendre en charge son avenir. C'est ce qu'il exprime dans la conclusion :

"Il est donc bien dans la fonction de l'animateur de permettre à la population des producteurs de concevoir des types de groupements qui leur permettent d'exercer en retour sur les institutions qui projettent des changements de structure de production une contrainte qui les oblige à tenir compte de leurs propres décisions dans ces projections."¹³

Déjà en 1954 A.M. Rose¹⁴ avait présenté une thèse qui allait dans le même sens en analysant la genèse du mouvement associatif. C'est lorsqu'il y a désorganisation des communautés locales et d'une façon plus générale des organisation du cadre de vie, des normes sociales, des systèmes de références, des institutions qui traditionnellement assuraient une certaine cohésion sociale et renforçaient le sentiment d'appartenance à un ensemble humain, lorsqu'il y a désorganisation des liens de solidarité avec ses conséquences, perte du sentiment de sécurité, angoisse face à l'incertitude que les individus, désemparés, créent des associations. C'est lorsque la révolution industrielle bouleverse fondamentalement les modes de vie et les mécanismes de régulation sociale, lorsque les liens qui rattachent les personnes aux groupes naturels c'est-à-dire lorsque l'individu ne bénéficie plus du soutien social que les associations volontaires apparaissent. Et ce mouvement se manifeste avec une précocité, une intensité et une ampleur qui varient selon les pays en fonction de cet état de désorganisation. Les associations apparaissent plus tôt et en plus grand nombre aux Etats-Unis qu'en France où à ce moment-là, dans

¹¹ Vienney, Cl. *op. cit.*, p. 94.

¹² Vienney, Cl. Aspects économiques de l'« animation du développement ». Arch. Intern. Sociol. Coop. et du Dével. 31, 1972, pp. 76-103.

¹³ Vienney, Cl. Aspects économiques de l'« animation du développement ». *op.cit*

¹⁴ Rose, A.M. *Theory and Methods in the Social Sciences*. University of Minnesota Press, 1954. 18

les années 40, près de la moitié de la population est encore rurale et où la mobilité géographique et humaine est encore très faible. Les Français vivent alors leur identité tout naturellement, ils n'éprouvent pas le besoin d'en rechercher racines et fondements, de la réclamer et de la proclamer comme ils le feront quelque 30 ans plus tard, le temps d'une génération... il est vrai qu'au cours de cette décennie d'autres problèmes les accaparent et renforcent certains liens de solidarité. En France, à cette période, même dans les villes, la vie de quartier n'a pas encore disparu et les liens familiaux sont encore vivaces. Tous ces groupes d'appartenance jouent bien leur fonction : ils permettent à chacun de se situer dans un cadre social, d'affirmer, par-delà le réseau d'interconnaissance son appartenance à un ensemble plus vaste.

A. Meister reprend ces idées, rappelle d'abord puis développe et précise les fonctions que A.M. Rose attribue aux associations volontaires :

"Elles distribuent le pouvoir dans la vie sociale sur une grande partie des citoyens, au lieu que ce pouvoir demeure tout entier concentré dans les mains des représentants élus sur le plan politique; elles donnent un sentiment de satisfaction au citoyen qui y participe parce qu'elles l'aident à comprendre, à partir de l'expérience du petit groupe, les mécanismes démocratiques modernes, au lieu qu'il les apprenne ou les subisse de la part d'un pouvoir lointain et plus ou moins impersonnel; elles instituent un mécanisme de changement social continu tendant à résoudre les nouveaux besoins de la population"¹⁵.

À partir de là, en se fondant sur tout un ensemble d'observations et d'analyses effectuées dans le Piémont d'abord, dans les communautés rurales françaises ensuite, et sur son expérience du mouvement coopératif, A. Meister précise comment les fonctions de ces associations se transforment tout au long des processus de changement. Il est donc ici, très près des idées développées par Cl. Vienney. C'est lorsque les groupes naturels voient leurs activités désorganisées que les individus constituent des associations pour assurer la maîtrise de leur avenir en agissant ensemble sur les contraintes qui pèsent sur eux. Ils répondent aux changements qui leur sont imposés par des innovations qui manifestent leur volonté d'intervenir en qualité d'acteurs et non plus d'agents dominés. Et au fur et à mesure que ces associations remplissent leur mission elles contribuent à restructurer le milieu vécu comme insatisfaisant, contraignent les institutions à se transformer... et réorganisant ainsi le milieu qui les avait fait naître, elles transforment leurs propres finalités et les agents qui les avaient conçus. À leurs débuts les associations prennent la relève des groupements de fait, se situent dans le prolongement de certaines pratiques sociales et c'est ce qui assure leur succès... Elles ne perturbent en rien les habitudes sociales, elles en utilisent la dynamique.

À ce moment-là ce sont des groupes multifonctionnels, syncrétiques, indifférenciés, *"à la fois société de secours mutuels, magasin coopératif et cercle socio-culturel"*. L'association ainsi construite marque bien sa fonction latente de maintien de la cohésion. Plus tardivement, et pour améliorer leur efficacité dans cer-

¹⁵ Meister, A. Sociographie des associations. Revue des Etudes des Coopératives. N° 172, 1973, pp. 121-154. Voir également du même auteur : Vers une sociologie des associations, Paris Ed. ouvrières, 1972.

tains secteurs elles peuvent se soumettre en fait aux exigences de la logique qu'elles combattaient : elles se transforment alors en associations

"centrifuges, unifonctionnelles, non totalitaires, segmentaires, dispensant des services plutôt qu'une idéologie, remplissant des fonctions manifestes plutôt que latentes" ¹⁶.

En définitive A. Meister reconnaît trois fonctions essentielles au mouvement coopératif agricole. En donnant à ses membres la possibilité d'améliorer leurs conditions d'existence, aussi bien les conditions de travail que le niveau de vie il permet de contrôler le flux migratoire vers la ville. Dans le contexte coopératif les agriculteurs peuvent prendre en charge leur propre avenir, devenir des acteurs dans le jeu social et c'est pour eux un moyen pour valoriser leur propre image. Enfin la coopération retarde le développement de la centralisation capitaliste dans les campagnes. La coopération apparaît en fait avec une triple fonction de régulation : sociale, relationnelle, personnelle, ou, en utilisant une autre terminologie, fonction sociologique, fonction psychosociologique, fonction psychologique.

3. DES OBJECTIFS POUR UN PSYCHOSOCIOLOGUE.

Tout comme Cl. Vienney nous nous proposons d'examiner les processus de régulation entre le système socio-économique, les sous-systèmes coopératifs et leurs membres. Nous interrogerons alors les faits pour mettre à jour les médiations par lesquelles s'effectue cette interstructuration. Si le système économique et les rapports de production déterminent les comportements individuels encore faut-il voir comment. Dans le domaine de la coopération, il faudrait essayer de répondre aux questions suivantes :

- Pour quelles raisons certains individus créent-ils des organisations coopératives ou y adhèrent-ils ?
- Comment et pourquoi les membres transforment-ils et différemment les institutions coopératives ?
- Comment les membres envisagent-ils les fonctions de la coopération et sa place dans la société ?

Ce qu'il convient d'examiner c'est la nature et la genèse du projet coopératif tel qu'il se manifeste dans les organisations coopératives, dans les pratiques de leurs membres et dans leurs représentations. Ce qu'il convient d'analyser c'est l'activité structurante des coopérateurs qui prennent des décisions non seulement en fonction des déterminants socio-économiques mais des significations qu'ils leur donnent.

Pour rendre possible cette analyse encore faut-il définir un objet d'observation où les processus d'interstructuration de l'institution et de ses membres d'une part, de l'institution et de son environnement d'autre part, soient amplifiés, où les processus de formation et de transformation soient accélérés. La première exigence sera satisfaite dans la mesure où les membres ont conscience de leur possibilité d'action et de l'efficacité de leurs interventions sur l'organisation coopérative, c'est-à-dire dans la mesure où l'interdépendance des membres est directement vé-

¹⁶ Meister, A. *Sociographie des associations*, *op. cit.*

cue comme telle et perçue. Pour cela il faut minimiser la "distance" entre le groupe et les personnes qui le constituent. Opérationnellement cela se traduira par la réduction de la taille de l'organisation coopérative. Le champ d'observation de l'interstructuration de l'organisme coopératif et de son environnement sera réalisée si le milieu d'accueil est lui-même de taille modeste, directement saisissable dans sa totalité. Les effets du groupe nouvellement créé seront d'autant plus amplifiés que le milieu sera déjà menacé dans ses fondations ; l'organisation coopérative pourra y jouer un rôle d'accélérateur, de catalyseur, de mise à jour des problèmes et de leur résolution. C'est dans les petites collectivités locales que ces effets pourront être mis le plus facilement en évidence et analysés.

Nous avons pu constater, à l'occasion d'une recherche sur la vie associative¹⁷ que le taux de croissance des associations s'est révélé le plus élevé dans les petites communes de polyculture les plus affectées par le changement, les plus attardées au point de vue technique, mais aussi celles où les changements se sont effectués le plus rapidement et qui, de ce fait, ont été le plus désorganisées et aussi le plus touchées par l'exode, celles en un mot où l'on est passé très rapidement d'un style de vie à un autre. Constatations qui vont dans le sens des observations et hypothèses de A. Meister, qui note une forte corrélation entre participation sociale, vie associative et changement social :

*"Le changement social, la modernisation, désorganise et même détruit les cadres de la sociabilité des individus... Les individus et les groupes qui ressentent le plus intensément le changement social créent davantage d'associations et y participent davantage"*¹⁸.

Dans une population, l'incertitude est à son maximum lorsque les conduites depuis longtemps mises au point et éprouvées se révèlent inaptes à satisfaire les besoins en évolution. Il faut alors emprunter, inventer, mettre au point des pratiques adaptées à la nouvelle situation de manière à rétablir un équilibre acceptable pour tous. Au cours de cette période où le doute s'installe, générateur d'angoisse, c'est dans la solidarité sociale que l'on va puiser des raisons d'espérer. On va apprendre ensemble à organiser des conduites capables de répondre aux nouvelles exigences, on va ensemble affronter les incertitudes du futur, les risques seront ainsi partagés et les échecs n'auront plus leur composante dramatique puisqu'ils seront assumés par une collectivité. On va rechercher et cultiver des similitudes, c'est-à-dire organiser d'une certaine façon un ensemble social en voie de désorganisation. Le groupement associatif peut être alors interprété comme la réponse d'une population à la désorganisation des structures informelles instituées par la tradition et investies des fonctions de régulation sociale. La petite coopérative locale "hériterait" des fonctions de régulation sociale et de contrôle social en plus de ses objectifs technologiques et économiques. Elle permettrait en outre à la collectivité locale d'affirmer à la société et aux pouvoirs publics une nouvelle identité, elle serait le lieu de *"nouveaux rapports à l'autorité"*¹⁹. On pourrait également l'interpréter

¹⁷ Lanneau, G. Aspects de la mutation sociologique des paysans français, *Sociologia ruralis*, X, 2, 1970.

¹⁸ Meister, A. La participation dans les associations. Paris, Ed. ouvrières, 1974, p. 79

¹⁹ Palard, J. Note sur les recherches en matière de vie associative. Association des ruralistes français, colloque de Lille, 1978

comme un élément de "normalisation" par rapport à la société globale : prix payé par les collectivités locales pour être reconnues.

L'association coopérative locale serait en définitive un lieu privilégié au sein duquel s'établiraient des communications à de multiples niveaux :

- lieu de rencontre des producteurs élaborant un projet collectif, définissant des objectifs, prenant des décisions engageant tous les membres;
- canal de communication avec l'administration qui reçoit des demandes, remarques ou réclamations d'un groupement officiellement agréé, à qui l'on doit accorder toute son attention; — canal de communication avec les organisations professionnelles pour lesquelles l'association sera un partenaire reconnu et écouté;
- canal de communication avec l'ensemble du mouvement coopératif et tout particulièrement avec la coopérative agricole régionale.

Le petit groupe coopératif serait un relais permettant à ses membres de prendre conscience de leur pouvoir sur des structures ou des institutions qui les dépassent. Il pourrait être utilisé :

- comme moyen d'action sur les grandes coopératives.
- comme moyen d'action sur les instances économiques.

4. PROBLÈMES ET HYPOTHÈSES.

A partir des observations, analyses et études de cas que nous avons pu effectuer sur tout un ensemble de pratiques coopératives, nous pouvons préciser une première série de questions et d'hypothèses concernant la micro-coopération agricole comme moyen d'interstructuration des individus et des institutions.

a) *Les multiples fonctions des pratiques coopératives.*

Au point de vue social, le recours à une solution coopérative est une réponse collective à une situation de crise consécutive à une série de changements et à un projet de développement imposés par la société englobante. Dans ce "désordre" la tradition ne peut plus exercer sa fonction d'anticipation et les agriculteurs vont s'engager dans le changement sous la direction de celui qui est capable d'établir au mieux des intérêts collectifs de nouveaux types de rapport avec l'environnement. Dans la plupart des cas, le projet social se révèle, à longue échéance, comme un projet de type adaptatif puisqu'il permet à la collectivité locale de se donner les délais et les moyens nécessaires pour transformer progressivement, au moindre coût et au mieux des intérêts de chacun les structures foncière, économique et technique de manière à les rendre conformes aux exigences du système capitaliste auxquelles ils ne peuvent absolument pas échapper.

Cependant, même si en dernière analyse, la classe dominante utilise à son profit le mouvement coopératif, en y regardant de plus près, nous pouvons déceler dans l'histoire de ce groupe des moments de revendication et de contestation. Ambivalence de la coopération agricole, porteuse d'un projet de critique sociale attirant l'attention de la société englobante sur les risques qu'elle encourt en accentuant les menaces sur les exploitations familiales mais incapable de résister à la

"récupération". Nous verrons aussi que la coopération peut s'inscrire dans une visée de transformation de la société, c'est le cas de certains G.A.E.C. (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) de type humaniste.

La coopération constitue une tentative originale de la part de certains acteurs sociaux pour reconquérir une partie au moins de leur autonomie en réorganisant un ensemble de règles mises en place par une classe et des couches sociales qui les utilisent pour accroître leurs profits et leurs pouvoirs. Le projet coopératif constitue donc une menace pour ceux qui détiennent le pouvoir. Il est pour eux indispensable de neutraliser le projet en le récupérant puisqu'ils ne peuvent pas s'y opposer victorieusement. Il est alors plus facile et plus habile d'utiliser à leur profit les organisations coopératives dans certaines de leurs fonctions pour mieux parvenir à les détourner de leur finalité. Ainsi aseptisées, stérilisées elles pourront être utilisées dans une fonction de masquage de la lutte des classes puisque non seulement la classe dominante les tolère mais aussi leur donne un appui technique et administratif et favorise leur développement dans certains moments historiques en leur accordant des avantages financiers non négligeables. La coopération va être alors utilisée comme un instrument qui permet d'accélérer la réalisation des objectifs de la classe dominante :

- accroître la productivité pour amener l'agriculture à un haut niveau de compétitivité
- accélérer le processus de concentration du foncier et de l'ensemble des structures de production
- favoriser la pénétration et la généralisation d'une partie au moins de son idéologie.

Tentative de récupération également de la part de l'opposition qui va essayer d'utiliser les coopératives locales comme toute autre association pour contrôler au moins une partie de la population : la création et le fonctionnement d'une organisation coopérative s'inscrit dans le contexte des luttes locales. Les coopératives, comme

"les associations sont des enjeux stratégiques dans la compétition pour le pouvoir. Qu'elles soient créés, investies, sabordées ou neutralisées par telle ou telle force sociale elles constituent le champ de bataille d'une guerre de position"²⁰.

L'organisation coopérative est bien dans ces conditions à la fois un lieu de rencontre et d'affrontement dans lequel les membres prennent conscience de leur pouvoir qui dépasse largement le cadre local. Ils peuvent alors se percevoir comme des agents d'abord possibles, ensuite actifs du changement social et se faire reconnaître comme partenaires à part entière et non plus comme des pions que l'on manipule sans s'intéresser à leur situation et à leur devenir propres. La prise de conscience de cette situation peut les amener à négocier plus efficacement et à faire accepter leur position spécifique et leur projet dans l'affirmation de la mise en place de nouvelles règles du jeu économique et social, de manière à dessaisir de leurs privilèges ceux qui, pour accroître leurs profits n'hésitaient pas à désorganiser les activités des producteurs.

²⁰ R. Bages, R., Benayoum, Ch., Nevers, J.Y., Dispositifs associatifs et hégémonie locale : Le cas de trois communes rurales du Sud-Ouest, Archives de l'O.C.S., vol. III, mars 1980, Paris, éd. du CNRS, pp. 71-95.

Au point de vue personnel nous avons noté quelques interprétations possibles de renforcement dans des pratiques coopératives. Généralement le premier engagement est utilisé pour bénéficier du soutien social et de l'appui pédagogique du groupe dans une situation de changement ; on évite la sanction sociale qui s'adresserait à une minorité isolée, on partage et ainsi on dédramatise les risques de l'échec, enfin on apprend plus facilement en mettant en commun les expériences et les découvertes de chacun. Antérieurement c'était la tradition qui, de par sa fonction d'anticipation, permettait de se reconnaître en donnant les moyens d'interpréter une situation et d'apporter une réponse acceptable pour tous et reconnue conforme aux attentes du corps social. Maintenant, c'est un groupe formel de pairs qui va permettre de donner un sens nouveau, socialement déterminé, à une situation que chacun, isolément aurait beaucoup de difficulté à analyser. À un consensus sécurisant directement déterminé par le passé, dans la dimension historique du groupe, se substitue un consensus élaboré dans l'action présente avec l'approbation et l'encouragement de l'ensemble du groupe. C'est la génération présente qui, dans un effort de totalisation, devient instituante en organisant le changement dans le même climat de sécurité qu'apportait la tradition. Ici ce sont les fonctions de socialisation et de personnalisation qui se manifestent dans toute leur évidence. Dans les pratiques coopératives s'affirment de nouveaux réseaux de solidarité qui permettent à chacun de mieux se situer et de manière valorisante dans l'ensemble social, de construire avec le soutien des autres membres une nouvelle image de soi et de la profession, une identité à deux composantes, individuelle et collective, hautement stimulante qui permettront de s'engager plus avant dans la revendication et la conquête du statut d'acteur social.

Chacun adhère au groupement coopératif et y participe avec des visées définies plus ou moins consciemment en fonction de sa situation, aussi bien objective que subjective et de son projet personnel.

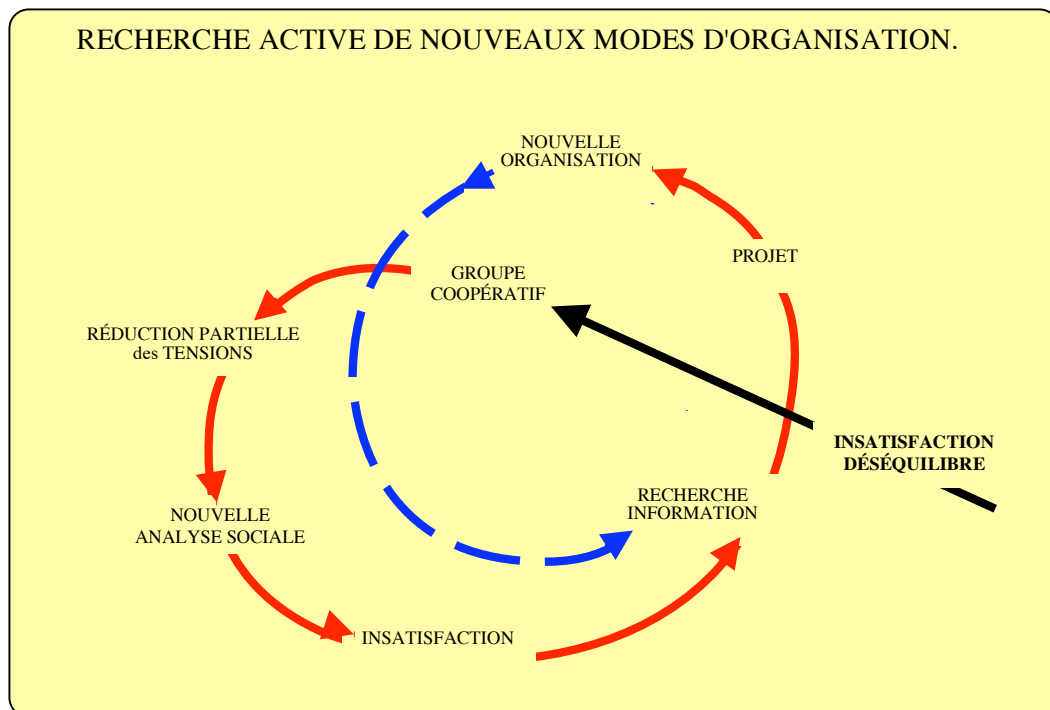
- Pour certains agriculteurs menacés dans leurs conditions d'existence dans un proche avenir, il s'agit de résister aux menaces pour conserver le statut d'exploitant agricole tout en bénéficiant des avantages de la modernisation.
- Pour d'autres il s'agit de franchir au moindre coût une période difficile ce qui leur permettra de consolider leurs positions et d'accéder peut-être au peloton de tête.
- Pour d'autres encore, c'est souvent le cas des jeunes, la création d'un groupe coopératif est la manifestation d'une revendication personnelle pour accéder à un statut plus gratifiant et à un pouvoir dont on était exclu.

Plus généralement nous dirons que dans l'adhésion il y a toujours espérance d'un bénéfice financier, social, affectif ou expressif.

b) Le développement progressif des formes associatives.

Dans la plupart des cas, les associations coopératives prennent le relais d'une forme traditionnelle de coopération, l'entraide et engendrent de nouveaux types de relations sociales fondés sur le travail. Nous entrons dans une période de recherche active de la part des agriculteurs pour apporter des solutions à des situations vécues comme limitatives ou insatisfaisantes. À partir d'une série d'observations nous pourrions montrer que les associations coopératives légalement constituées

apparaissent après une série de tentatives permettant de bénéficier des avantages du groupement tout en minimisant la dépendance à son égard. Prêt de matériel, co-utilisation, achat en copropriété sont successivement expérimentés dans l'espoir de bénéficier d'une gamme diversifiée d'instruments tout en conservant le maximum d'autonomie par rapport aux partenaires. Chaque tentative est une réponse qui permet à la fois de réduire partiellement les tensions, de parvenir à un équilibre provisoire et d'accéder à une nouvelle position à partir de laquelle on pourra mesurer ses propres forces dans le nouveau contexte nouvellement créé. À partir de cette récente expérience, le facteur social est en mesure de dresser un bilan, d'effectuer une autre lecture de la situation, de procéder à une analyse sociale prenant en considération, dans une visée totalisante, son passé et les acquis réalisés, d'éprouver une insatisfaction naissante et, pour la réduire, de restructurer le projet initial après avoir élargi et restructuré le champ du possible.



D'une manière générale, tout groupe nouvellement constitué, en même temps qu'il contribue à satisfaire de multiples besoins individuels et à réduire provisoirement et partiellement les tensions est également le lieu où s'effectue une analyse sociale des déterminants d'une situation. Après une période d'euphorie, les limites des possibilités de la nouvelle institution apparaissent et les membres du groupe ressentent inquiétude et insatisfaction qui vont susciter la recherche d'informations complémentaires pouvant déboucher sur l'élaboration d'un nouveau projet.

c) Construction d'une identité sociale exprimant de nouveaux types de relation avec l'environnement.

Cette recherche active de solutions toujours mieux adaptées aux sollicitations de l'environnement est l'une des caractéristiques essentielles d'une identité sociale en voie de construction. Les paysans entretenaient le minimum de relations avec la société englobante et encore était-ce le plus souvent par l'intermédiaire des notables. Les agriculteurs diversifient les rapports d'interdépendance avec leur environnement, multiplient les échanges économiques, sollicitent des informations techniques, revendiquent et négocient par l'intermédiaire de leurs organisations l'amélioration de leurs conditions d'existence. Le sentiment d'appartenance à un groupe efficace au sein de la micro région, reconnu et respecté aussi bien par les pouvoirs publics que par de puissantes organisations professionnelles, constitue un facteur important pour rendre compte de la construction d'une identité sociale valorisante.

Le groupe coopératif donne à ses membres la possibilité de se situer par rapport aux institutions coopératives plus vastes par rapport à l'ensemble de la profession, aux industries d'amont et d'aval et par rapport aux différentes instances de la société globale. La micro coopérative est un relais qui permet aux adhérents de prendre conscience de leur pouvoir sur les structures qui les dépassent, c'est pour eux l'instrument qui permet de rendre possible une circulation intense de l'information notamment dans le sens ascendant et l'ensemble des partenaires sociaux ne peuvent que tenir compte de ce feed-back.

d) *Elargissement des processus de personnalisation.*

C'était le plus souvent dans le cadre du voisinage, à l'intérieur des limites du territoire communal que les paysans puisaient l'information nécessaire à leurs pratiques, trouvaient leurs modèles d'identification, effectuaient leur apprentissage et exerçaient leurs forces en respectant l'ensemble des règles du jeu social; ils trouvaient ainsi leur place dans la collectivité locale. Nous avons montré dans une autre étude comment un jeune novateur acceptait et même s'efforçait de devenir l'agent local du développement pour bénéficier personnellement du changement des structures sociales. Il utilisait le groupement coopératif à des fins de personnalisation pour parvenir au statut et au pouvoir auxquels il aspirait ; en retour il contribuait à restructurer les caractéristiques de la collectivité locale²¹.

Dans l'association, les agriculteurs font l'apprentissage de conduites techniques et sociales qui les amènent à intérioriser des habitudes, des valeurs et des normes originales par rapport à la société locale mais acceptées par celle-ci. Discuter avec ses partenaires pour décider de l'achat, de l'entretien et de l'utilisation d'un instrument permet à chacun de prendre conscience de sa dimension sociale et de la nécessité d'être attentif au point de vue d'autrui, pour, en retour, bénéficier d'une même écoute. Dans la pratique quotidienne de ces relations sociales ce sont les nouvelles formes d'organisation du travail qui sont mises à l'épreuve tout comme la capacité d'autrui à agir conjointement avec soi, mais c'est aussi soi-même que l'on teste pour apprécier les possibilités d'engagement dans d'autres pratiques plus exigeantes. C'est ainsi que progressivement l'attitude coopérative se précise et se construit tout au long d'une série de tâtonnements avec des périodes de succès et

²¹ Baubion-Broye, A., Cassagne, J.M., Launeau, G., une mise en relation des sujets et des institutions. La fonction de notable dans la genèse des coopératives agricoles. *Homo XVI*, Annales de l'Université Toulouse-leMirail, T. XIII, fasc. 2, 1977, 41-70.

d'échecs, des phases de satisfaction, d'hésitation, de crainte, de doute ou de pessimisme, avec des moments de progression et des temps de régression.

5. CONCLUSION

La petite coopérative dont l'organisation, la gestion et le fonctionnement sont entièrement transparents pour l'ensemble des membres, est un lieu privilégié pour le recueil d'informations originales sur autrui, l'environnement social et le contexte économique. C'est aussi un lieu d'apprentissage social où les agriculteurs inventent, expérimentent ou adaptent de nouveaux types d'organisation, de relations, de techniques. C'est enfin le lieu où les agriculteurs prennent conscience du pouvoir de négociation du groupe qu'ils constituent sur les instances administratives, professionnelles, politiques et économiques perçues jusqu'alors comme inaccessibles et inébranlables. La découverte et l'utilisation de ce nouveau pouvoir transforme les coopérateurs qui, de sujets soumis, passifs, persuadés de l'inefficacité de toute participation deviennent les agents de la transformation de leur milieu. La micro coopération peut être alors considérée comme le relais par lequel s'effectue l'interstructuration des coopérateurs et des institutions coopératives... et par delà, des institutions concernant la société globale.

BIBLIOGRAPHIE

Bages, R., Benayoum, Ch., Nevers, J.Y, Dispositifs associatifs et hégémonie locale : Le cas de trois communes rurales du Sud-Ouest, Archives de l'O.C.S., vol. III, mars 1980, Paris, éd. du CNRS.

Baubion-Broye, A., Cassagne, J.M., Launeau, G., une mise en relation des sujets et des institutions. La fonction de notable dans la genèse des coopératives agricoles. Homo XVI, Annales de l'Université Toulouse-leMirail, T. XIII, fasc, 2, 1977.

Desroche, H. Le projet coopératif, Paris, Editions ouvrières, 1976.

Houée, P. Coopération et organisations agricoles françaises, bibliographie, Paris, Cujas, T. 1, Jerzy Tepicht, Marxisme et agriculture, le paysan polonais, Paris, A. Colin, 1973.

Lanneau, G. Aspects de la mutation sociologique des paysans français, Sociologia ruralis, X, 2, 1970.

Lasserre, G. La coopération, Paris, PUF, Q.S.J. 1959.

Meister, A. Vers une sociologie des associations, Paris Ed. ouvrières, 1972.

Meister, A. Sociographie des associations. Revue des Etudes des Coopératives. N° 172, 1973.

Meister, A. La participation dans les associations. Paris, Ed. ouvrières, 1974.

Palard, J. Note sur les recherches en matière de vie associative. Association des ruralistes français, colloque de Lille, 1978

Rose, A.M. Theory and Methods in the Social Sciences. University of Minnesota Press, 1954.

Vienney, Cl. Aspects économiques de l'« animation du développement». Arch. Intern. Sociol. Coop. et du Dével. 31, 1972.

Vienney, Cl. Aspects économiques de l'« animation du développement». Arch. Intern. Sociol. Coop. et du Dével. 31, 1972, pp. 76-103.

Vienney, Cl. Les institutions coopératives comme agents de transformations économiques et sociales. Université Paris 1 et Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1974-1975.